

1517 (24 SEPTEMBRE).

A Orbec.

Ordonnance de réouverture de l'atelier
de Villefranche en Rouergue.

Le 13 octobre 1517, cette ordonnance
est vérifiée par les généraux m^{es}.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 62, fol. 164^o à 165^o, et
Z, 1^o, 61, fol. 49^o à 50^o.)